

Rapport d'orientation budgétaire 2022

Partie 1 : synthèse de la situation financière
au 31/12/2021

Partie 2 : Le contexte pour 2022 et nos
orientations



Partie 1 : synthèse de la situation financière au 31/12/2021

Synthèse de l'année 2021 :

Après un budget 2020 fortement marqué par la crise sanitaire. Le budget 2021 est un budget de transition vers un retour à une année budgétaire ordinaire.

- La ville a dû recourir à la dépense face à la situation sanitaire (prestation de nettoyage des écoles et des autres sites accueillant du public, équipements sanitaires pour les services...).
- La fréquentation des services et les recettes afférentes progressent par rapport à 2020 en raison de confinements moins strictes en 2021.
- Malgré ce contexte fluctuant, la collectivité a maintenu un service public de qualité aux usagers tout en proposant des perspectives positives aux Ignymontains dans la mesure de ses moyens (activités proposées pour les jeunes, une programmation culturelle ambitieuse...).
- 2021 marque la poursuite du déploiement des projets du contrat municipal. La municipalité respecte ses engagements (réhabilitation des écoles, plan de végétalisation, COSEC...).

➤ **Malgré un contexte sanitaire et budgétaire contraignant, nous pouvons rester optimiste :**

- ✓ Les charges financières restent à un niveau relativement mesuré.
- ✓ Les charges de personnel ont connu une évolution très modérée.

Résultats provisoires de la section de fonctionnement du budget principal

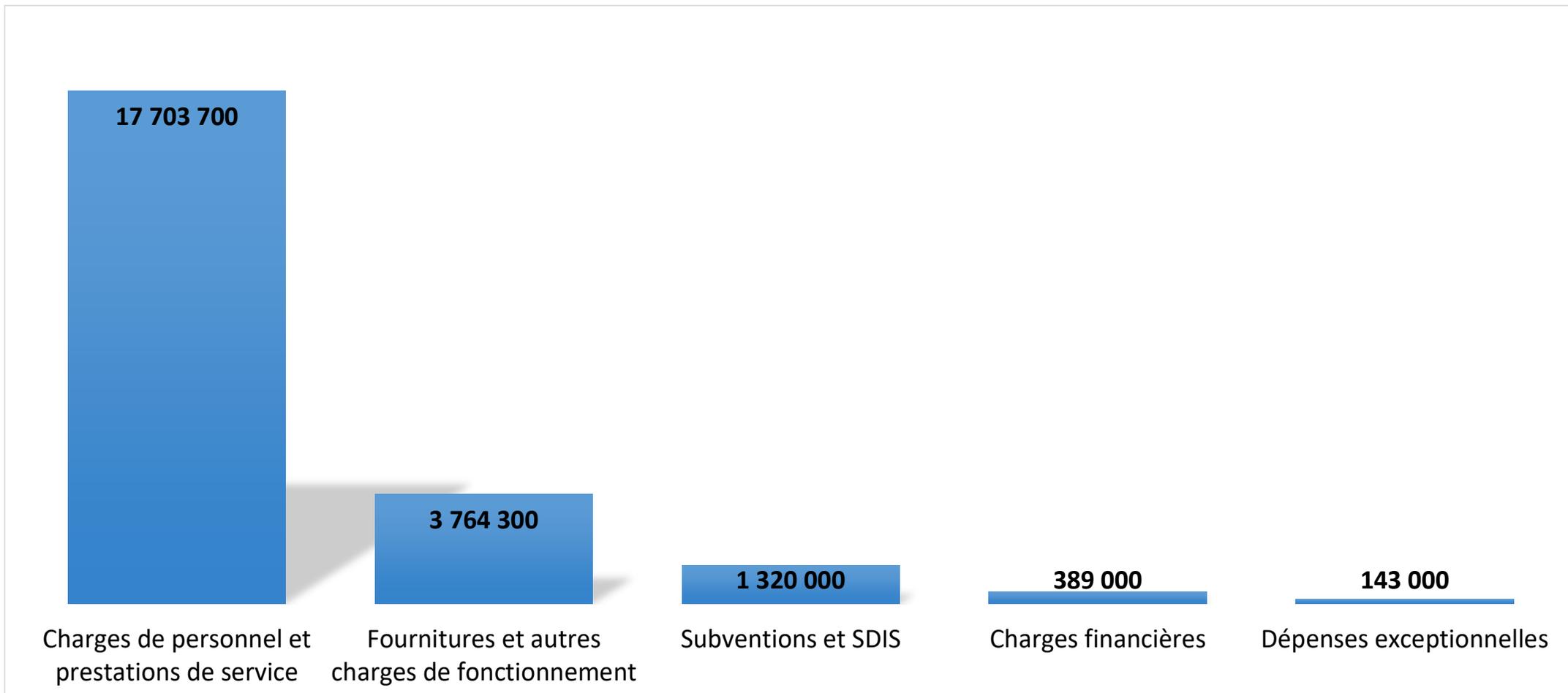
	Chapitre	2019	2020	BP 2021	2021
RECETTES	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	254 112	297 907	230 000	338 000
	70 VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS D	1 515 500	981 600	1 367 252	1 055 751
	73 IMPOTS ET TAXES	15 450 550	15 780 493	16 230 664	16 488 366
	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7 608 264	7 337 829	6 906 268	7 075 133
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	157 164	124 004	131 776	136 123
	76 PRODUITS FINANCIERS	114	15	0	92
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	159 657	557 547	60 000	223 892
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	92 000	87 919	0	0
	TOTAL DES RECETTES REELLES	25 237 362	25 167 314	24 925 960	25 317 358
	OPERATIONS D'ORDRE	87 791		107 953	107 833
	Total Recettes de fonctionnement (hors excédent)/A	25 325 153	25 167 314	25 033 913	25 425 191
	Excédent reporté/B	4 680 709	5 077 096	3 069 771	3 069 771
	Total Recettes de fonctionnement avec excédent = A+B	30 005 862	30 244 410	28 103 684	28 494 962

	Chapitre	2019	2020	BP 2021	2021
DEPENSES	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 660 890	6 046 231	6 940 790	6 632 223
	012 CHARGES DE PERSONNEL	14 090 361	14 370 758	14 800 000	14 541 657
	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	762	1 015	1 150	1 015
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 481 974	1 597 672	1 667 532	1 613 600
	66 CHARGES FINANCIERES	421 032	402 242	434 000	388 412
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 239	733 367	203 500	143 798
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	21 728 257	23 151 286	24 046 972	23 320 705
	OPERATIONS D'ORDRE : Amortissements	994 058	958 353	1 032 000	1 004 595
	Virement prévisionnel à la section d'investissement			3 024 712	
	Total des Dépenses de fonctionnement	22 722 315	24 109 639	28 103 684	24 325 300

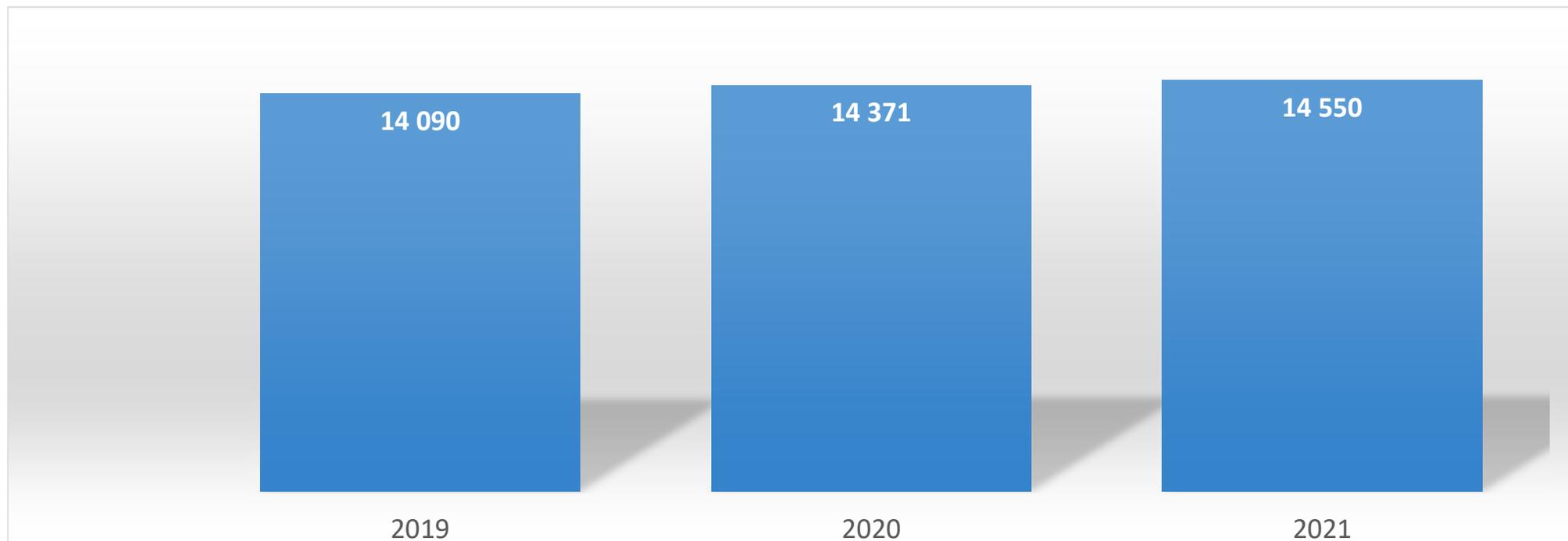
Le résultat au 31/12/2021

Le résultat de la section de fonctionnement de cet exercice 2021 évalué à 4 169 000 € (comptes provisoires).

Composition des dépenses de fonctionnement – Comptes provisoires 2021



Evolution des charges de personnel (en milliers d'€)

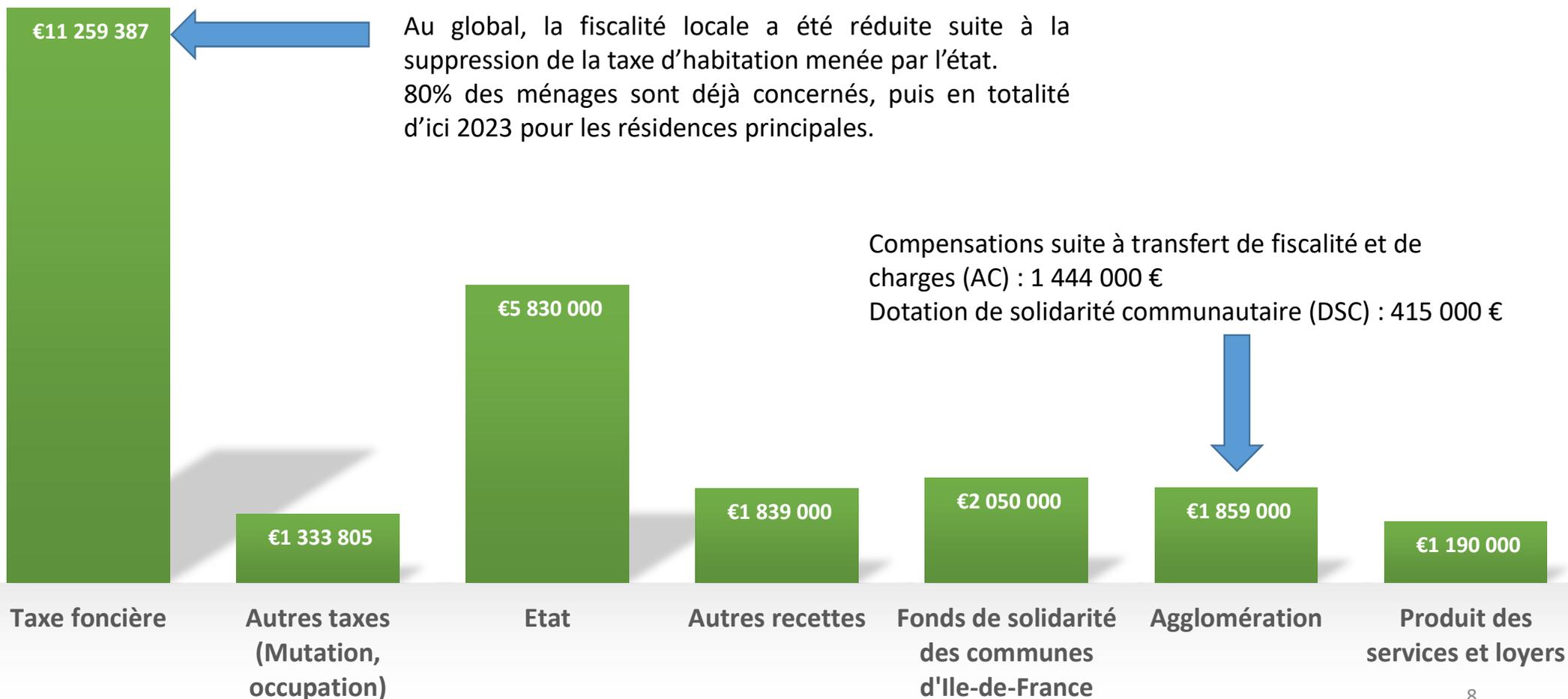


- Les charges de personnel représentent 62,5% des charges réelles de fonctionnement
- En 2021 la hausse des charges de personnel a été très modérée, dans la continuité de la tendance de 2020 (1,2% d'évolution en 2021, 2,1% en moyenne annuelle sur la période 2018-2021)
 - Cela s'explique par une gestion maîtrisée de la masse salariale.

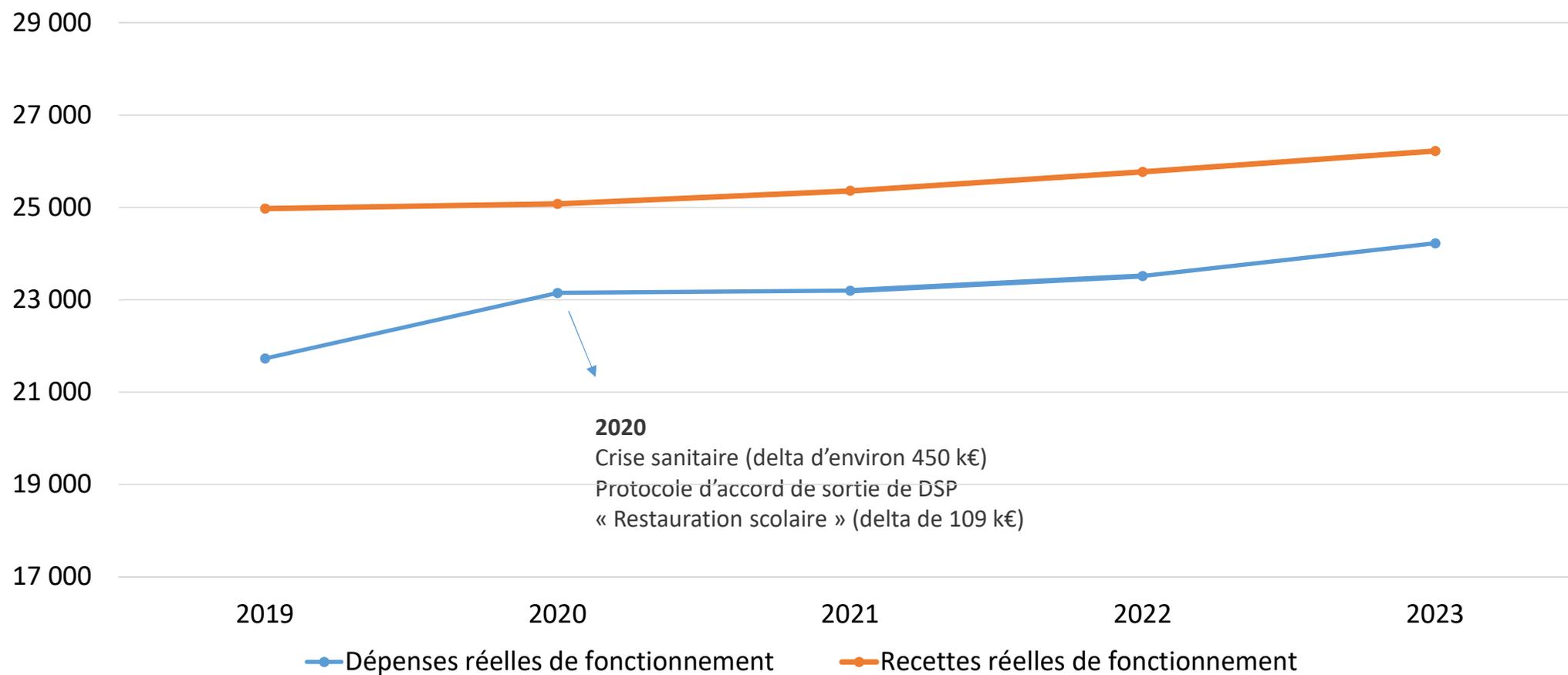
Composition des charges de personnel

OBJET	2020	2021
PERSONNEL EXTERIEUR	26 320	48 523
VERSEMENT DE TRANSPORT	157 016	164 224
COTISATION AU CDG ET CNFPT	154 794	160 008
TRAITEMENT DE BASE INDICIAIRE TITULAIRE	4 524 610	4 552 340
INDEMNITE DE RESIDENCE TITULAIRE	33 631	26 611
BONIFICATION INDICIAIRE	338 788	326 777
REGIME INDEMNITAIRE ET AUTRES PRIMES TITULAIRES (dont RIFSEEP)	1 147 575	1 188 711
REMUNERATION PRINCIPALE NON TITULAIRES	2 502 903	2 453 613
AUTRE REMUNERATIONS NON TITULAIRES (dont RIFSEEP)	596 284	599 703
REGIME INDEMNITAIRE DES NON-TITULAIRES	655 846	781 961
COTISATIONS SOCIALES ET PATRONALES	4 029 461	3 919 030
HEURES SUPPLEMENTAIRES	96 102	140 746
ALLOCATIONS CHOMAGE	85 386	52 912
AUTRES CHARGES ET COTISATIONS RH	118 141	181 694
TOTAL	14 370 758	14 456 107

Composition des recettes de fonctionnement – Comptes provisoires 2021



Evolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement (en milliers d'€)



Solde de la section d'Investissement

RECETTES	Chapitre	2020	BP 2021	2021
	10 APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	1 603 600	1 041 000	1 850 988
	1068 EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	2 218 432	3 065 000	3 065 000
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	567 818	1 248 000	2 135 722
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		7 550 728	4 496 850
	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 534		186
	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 442 384	12 904 728	11 548 746
	OPERATIONS D'ORDRE : Amortissements	958 353	1 032 000	1 004 595
	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 146 998	400 000	0
	Virement prévisionnel de la section de fonctionnement		3 024 712	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 547 735	18 494 519	12 553 341	

DEPENSES	Chapitre	2020	BP 2021	2021
	10 APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	0	19 000	13 650
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 219	7 500	0
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 988 342	2 057 060	1 822 128
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	313 652	460 000	258 676
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 983 178	11 105 000	5 313 994
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS		0	6 223
	204 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES		140 000	59 101
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	7 292 392	13 788 560	7 473 773
	040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	87 919	107 953	107 833
	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 146 998	400 000	0
	Total Dépenses/A	8 527 308	14 296 513	7 581 607
	Déficit reporté/B	2 218 432	4 198 006	4 198 006
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT avec déficit =A+B	10 745 740	18 494 519	11 779 613

Le solde au 31/12

Le solde de la section d'investissement 2021 est évalué à **773 728 €**. Le déficit de 2020 devient donc un excédent à reporter sur l'exercice 2022.

Les reports ou restes à réaliser au 31/12

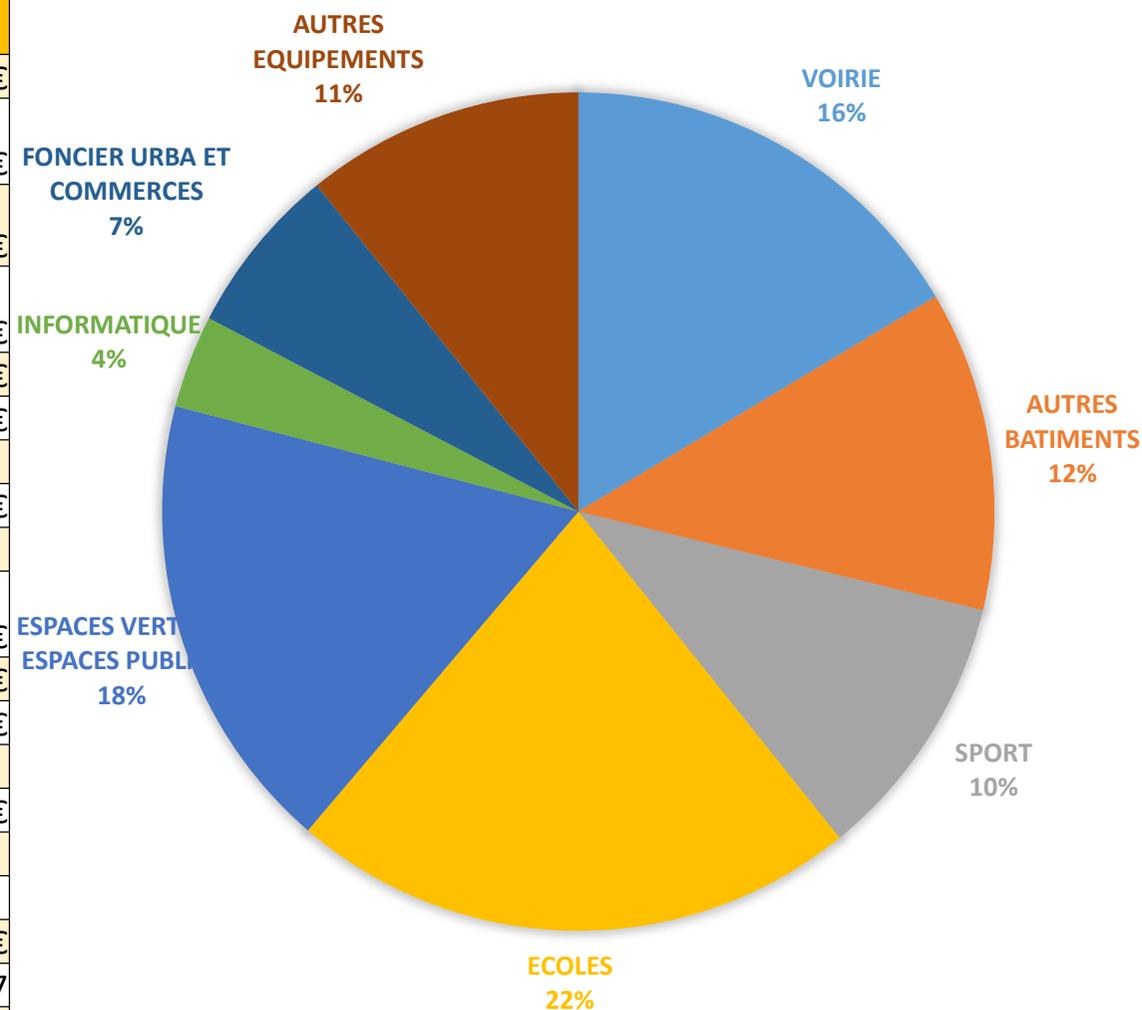
En section d'investissement, certains engagements pris (devis, marché, accord de subvention) n'ont pas été (totalement ou partiellement) réalisés.

- **En dépenses** pour un montant de 4 576 000 €
- **En recettes** pour un montant de 2 165 000 €

Le taux de consommation des crédits d'investissement 2021 en dépenses réelles est de 87,39% (paiements effectués + restes à réaliser)

Zoom sur les opérations d'investissement réalisées (liquidées) en 2021

OPERATION	REALISE (LIQUIDE)	RESTES A REALISER
PROGRAMME VOIRIE	764 612 €	220 831 €
TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BATIMENTS	695 841 €	119 106,82 €
REHABILITATION ECOLE MATISSE	546 499 €	1 127 991 €
REHABILITATION COMPLEXE LEONARD DE VINCI	509 833 €	1 369 252 €
ECOLE DE LA ZAC DE LA GARE	400 000 €	23 297 €
JARDINS FAMILIAUX	326 712 €	262 238 €
ACQUISITION DE COMMERCES	311 971 €	
ECOLE BATIMENT ET INFORMATIQUE	297 259 €	213 769 €
ACHAT DE VEHICULES TECHNIQUES	246 235 €	
AUTRE ESPACES VERTS ET ESPACES PUBLICS	428 979 €	388 117 €
INFORMATIQUE	201 616 €	146 339 €
EQUIPEMENTS DIVERS DE VOIRIE	162 261 €	45 869 €
AIRES DE JEUX	138 188 €	
PLAN DE VEGETALISATION	109 574 €	49 534 €
SPORT BATIMENT	77 480 €	
SUBVENTION RAVALEMENT	59 101 €	
FONCIER ET AUTRE URBANSIME	58 047 €	6 534 €
AUTRES INVESTISSEMENTS ET ACHATS	304 112 €	140 617 €
TOTAL INVESTISSEMENTS	5 638 319 €	4 113 495 €



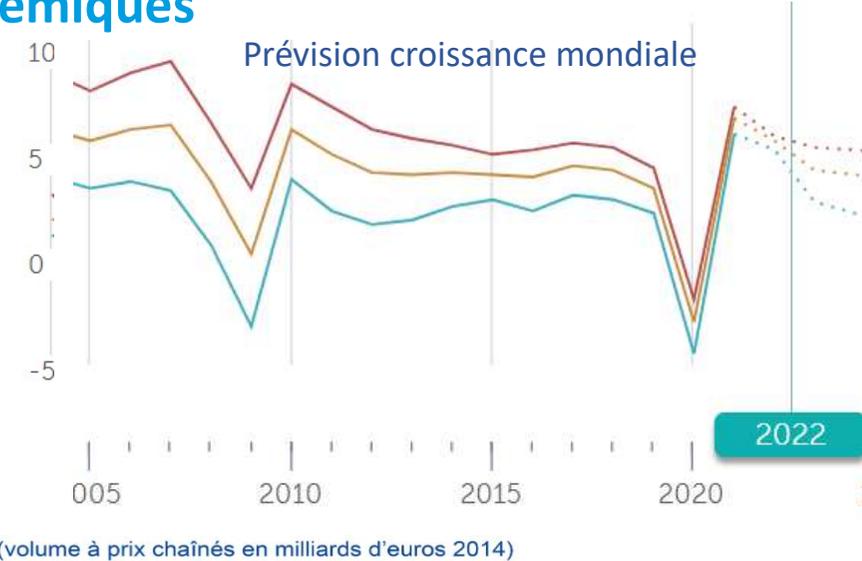


Partie 2 : le contexte pour 2022 et nos orientations budgétaires

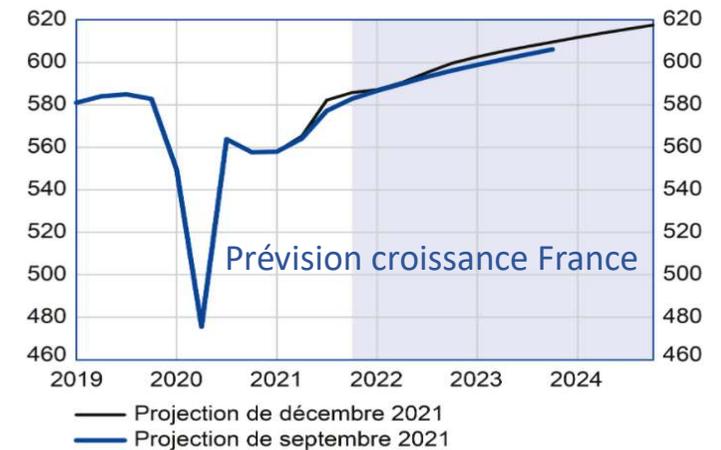
L'économie mondiale rebondit malgré des répliques épidémiques

Après le repli généralisé du PIB à l'échelle mondiale provoqué par la première vague épidémique de COVID 19 au T1 2020, l'ensemble des grandes économies développées a retrouvé une croissance positive au cours de l'année 2021. L'arrivée des vaccins en début d'année et l'expérience acquise au fil des différents confinements ont permis de limiter les effets les plus néfastes pour l'activité économique

- En France, l'activité économique a retrouvé son niveau d'avant-crise dès le troisième trimestre et la reprise 2021 est solide. La croissance du PIB atteindrait 6,7 % en 2021 en moyenne annuelle, puis encore 3,6 % en 2022 et 2,2 % en 2023, avant un retour sur un rythme proche du potentiel et nettement plus faible à seulement 1,4 % en 2024.



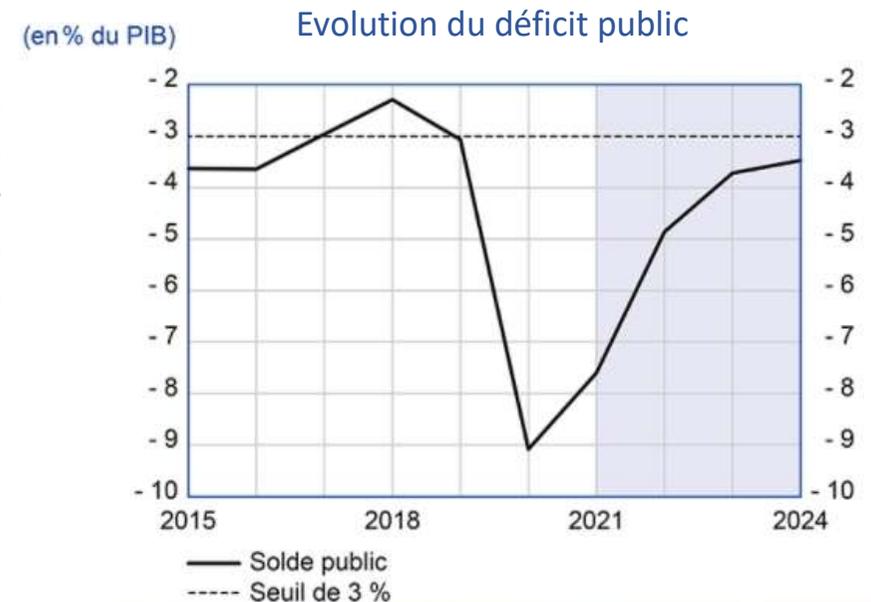
(volume à prix chaînés en milliards d'euros 2014)



Le contexte macro-économique : un déficit public qui s'accroît en raison de la crise sanitaire

En 2020 et 2021 le budget de l'Etat est marqué par la priorité donnée aux moyens en faveur de la relance et à la poursuite des baisses d'impôts. Après deux années accompagnées par le financement de la réponse à la crise sanitaire, les finances publiques devraient retourner sur une trajectoire relativement durable à partir de 2022. D'après le projet de loi de finances (PLF) 2022, le déficit public devrait atteindre 8,1 % du PIB en 2021 (après 9,4 % en 2020) et baisser à 5 % en 2022.

- Du fait des mesures d'urgence prises en soutien à l'économie et aux ménages et de la chute des recettes fiscales liée à la période de confinement, le solde budgétaire s'établirait à -197 Md€ en 2021 et à 147 Md€ en 2022.



Notes : i) Le solde public a été impacté par la transformation du CICE en baisse pérenne des cotisations sociales en 2019. Sans ce double compte, le solde public aurait été de -2,2% en 2019; ii) La clause générale de sauvegarde du Pacte de stabilité et de croissance (PSC) est activée pour les années 2020-2022, suspendant la règle des 3% pour ces années.

Sources : Insee jusqu'en 2020, projections Banque de France sur fond bleuté.

Inflation : un niveau élevé et plus important qu'attendu

Contrairement à ce qui était annoncé il y a 12 mois, l'inflation est importante en 2021 et devrait rester à un niveau élevé en 2022. Les économistes prévoient ensuite un retour à un niveau ordinaire en 2023.

➤ Conséquence positive pour le budget :

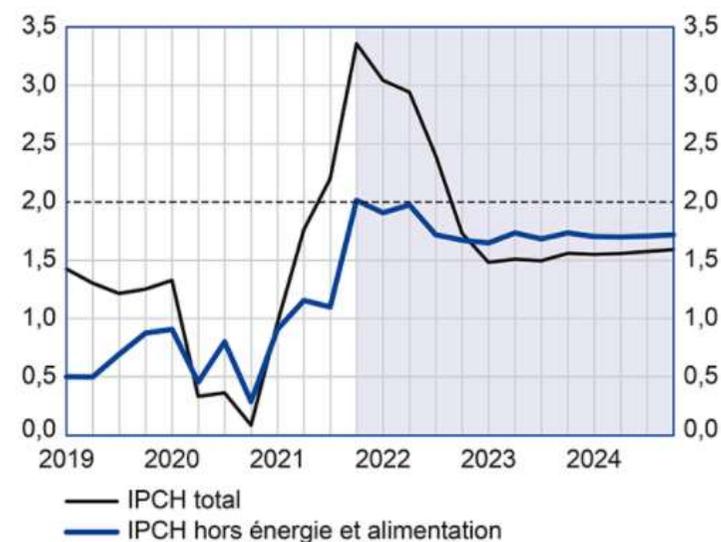
Croissance plus importante de la taxe foncière, à assiette constante (+3%)

➤ Conséquence négative :

Croissance importante des charges, à assiette constante. Les charges relatives aux fluides seront très impactées.

Evolution prévisionnelle de l'inflation

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2021, projections Banque de France sur fond bleuté.

Impacts de la loi de finances pour 2022 :

- ❑ A l'instar de 2021, la loi de finances pour 2022 se résume par une forme de statut quo et de préservation des finances des collectivités. Il n'y a pas de mesure significative.

Augmentation des dotations à l'investissement

- La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) s'élèvera à 907 millions € (+337 millions € par rapport à 2021)

Stabilité de la DGF et hausse de la péréquation verticale

- Augmentation de l'enveloppe consacrée à la péréquation verticale : Pour 2022, la dotation de solidarité urbaine (DSU) est majorée de 95M€ (contre 90M€ en 2021)
- Cette augmentation est financée par un écrêtement de la DGF forfaitaire des communes. La DGF de Montigny-Lès-Cormeilles devrait être stable, celle des villes plus riches va de facto diminuer.

Rappel d'une mesure importante : la suppression de la taxe d'habitation (TH) et conséquence sur le calcul de la péréquation

- Depuis l'exercice 2021 la TH n'est plus perçue par la ville, sauf pour les résidences secondaires (l'état compensait intégralement jusqu'en 2020). Elle est remplacée par un transfert de la part de taxe foncière précédemment perçue par le département avec un coefficient correcteur visant à corriger les effets gagnant/perdant.
- L'exercice 2022 marque l'application de cette réforme dans les calculs des mécanismes de péréquation. Le potentiel fiscal de l'ancienne TH n'est plus pris en compte et la part de taxe foncière transférée par le département est intégrée dans le calcul avec le coefficient correcteur.

Les taux de la fiscalité directe locale

Taux	Taux moyen de la strate	Taux 2021	Taux 2022
Taxe d'habitation (y compris THLV)	Supprimée (sauf pour les résidences secondaires)		
Foncier bâti		36,17 %	36,17 %
Foncier non bâti	54,06 %	124,44 %	124,44 %

Rappel du calendrier de la réforme de la taxe d'habitation pour les contribuables

- Description de la réforme selon la LFI 2018 et la LFI 2020



- Source : LFI 2018, LFI 2020 et Finance Active

Rappel du calendrier de la réforme pour les collectivités

- Description de la réforme selon la LFI 2020

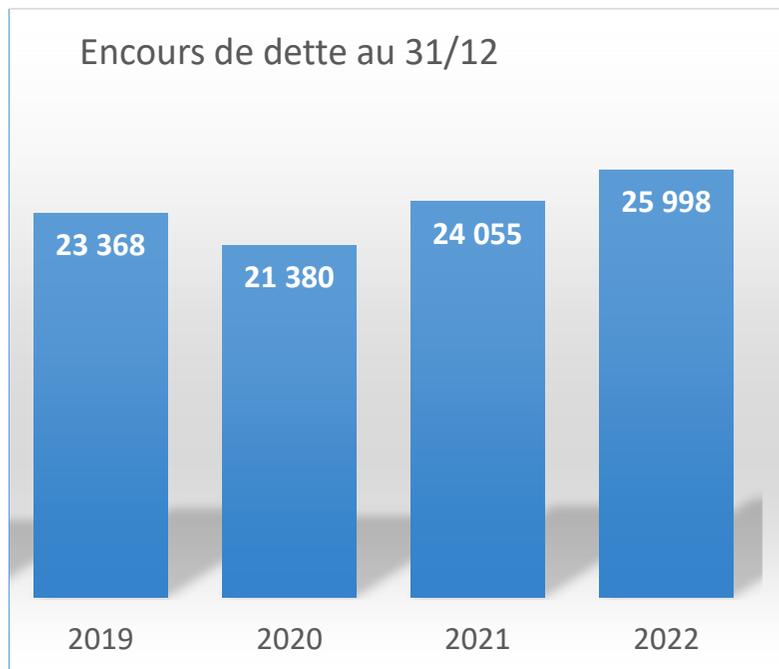


TH : Taxe d'Habitation

TFB : Taxe sur le Foncier Bâti

- Source : LFI 2018, LFI 2020 et Finance Active

Zoom sur la dette actuelle

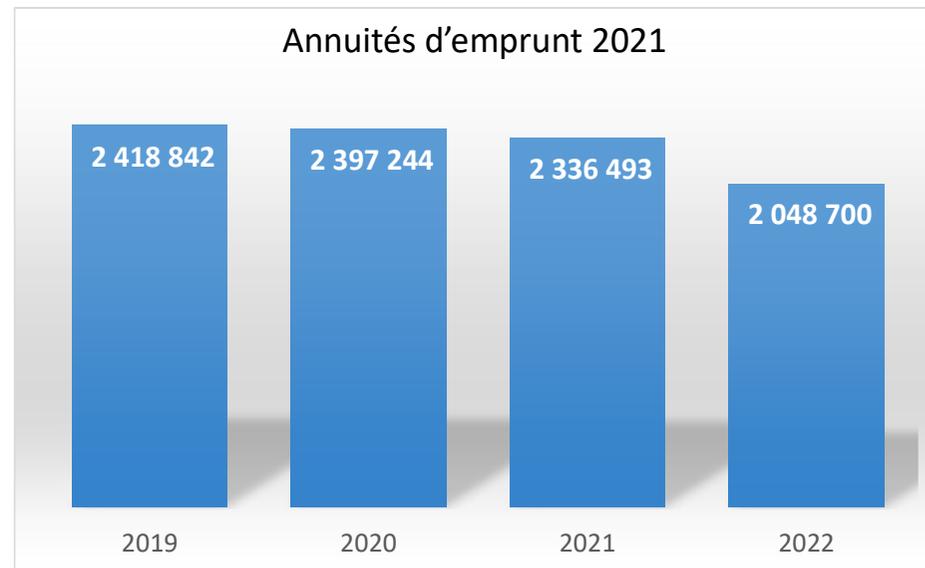


L'échéance d'un emprunt en 2022 permet de diminuer le remboursement des annuités alors que la ville a augmenté son encours de dette.

La capacité de remboursement n'a pas été affectée par ce nouvel emprunt.

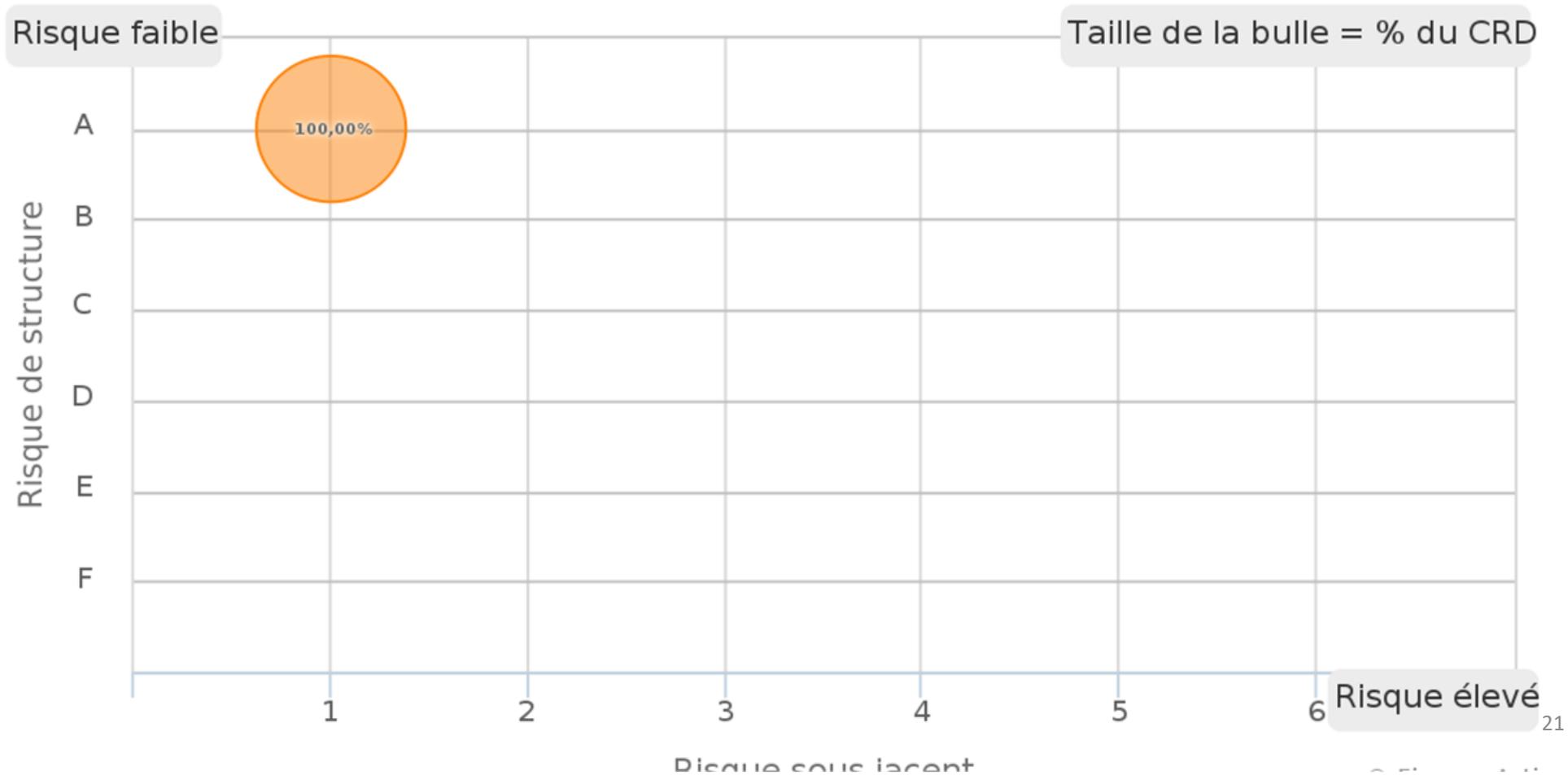
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	23 608 968 €	99,50%	1,40%
Variable	119 105 €	0,50%	0,00%
Ensemble des risques	23 728 073 €	100,00%	1,40%

État généré au
23/01/2022



Une dette à faible risque = une dette saine

Dette selon la charte de bonne conduite



Evolution de la dette et des charges financières : vers un faible coût des dettes nouvelles

Taux long terme



© Finance Active

Le taux d'intérêt moyen de la ville sur son encours de dette est de 1,40%.
 Les taux d'intérêt devraient rester à niveau bas en 2022.

Cela représente une opportunité pour financer les investissements structurants à moindre coût au long terme.

Toutefois, vu la forte reprise économique et l'inflation les banques centrales américaines et européennes envisagent une remontée des taux directeurs dans les prochains mois. Cela impacterait légèrement la charge financière des emprunts nouveaux et donc la charge induite par les nouveaux projets.

Evolution des principaux produits

Produit	2019	2020	2021	% sur recettes réelles 2021	Evolution 2019/2021	Perspective d'évolution pour 2022
Taxes foncières et d'habitation	10 308 883 €	10 548 483 €	11 210 000 €	44%	8,75 %	+ 3 % (bases physiques + 336 000 €)
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	2 760 027 €	2 815 307 €	2 815 000 €	11%	2,00%	+1 % (+ 28 000 €)
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	2 595 598 €	2 668 353 €	2 730 000 €	11%	5,20%	+ 1,8% (+49 000 €)
Attribution de compensation	1 427 610 €	1 424 250 €	1 444 000 €	6%	1,19%	Figée
Taxe additionnelle droits de mutation	760 737 €	797 432 €	855 000 €	3%	12,50%	+ 50 000 €
Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)	398 548 €	399 642 €	415 000 €	2%	4,2%	Figée
Fonds de Solidarité des Communes d'Ile-de-France (FSRIF)	1 888 000 €	2 113 000 €	2 050 000 €	12%	8,60%	Figée

Les orientations budgétaires 2022

L'année 2022 sera marquée par les orientations suivantes :

- Un budget d'environ **12 millions consacré aux investissements nouveaux** et visant à concrétiser le programme municipal.
- **Une priorité donnée aux écoles et au périscolaire** avec des travaux significatifs dans les établissements et le déploiement de nouvelles classes.
- **La continuité du renforcement des effectifs de la police municipale.**
- Le lancement du **projet « Musée »** à l'Hôtel de Ville
- La création d'une **Maison PIMMS labellisée France services** à la gare
- La continuité de la **maitrise des charges** de fonctionnement afin de concrétiser la mise en œuvre de nouveaux projets.
- Poursuite des actions en faveur d'un **cadre de vie et d'un environnement agréables** (espaces verts, propreté...).
- Le **maintien de l'enveloppe consacrée aux subventions** à la vie associative.
- La volonté de **ne pas augmenter les impôts locaux (taxe foncière).**

En dépenses

Renforcement des effectifs de Police Municipale

- Charges générales : + 15 000 €
- Recrutement prévisionnel de 2 à 3 ETP net en 2022

Ouverture de classes scolaires

- Charges générales : + 20 000 €
- Recrutement prévisionnel de 3 ETP en 2022

Inflation forte

- Charges générales : + 200 000 €
- Revalorisation des grilles indiciaires des agents de catégorie C : + 125 000 €

Aléas peu prévisible de la Covid19

- Réduction de 150 000 € au titre du protocole sanitaire

En recettes

Augmentation du produit fiscal

- Taxe foncière : + 336 000 €

Augmentation des dotations

- Dotation Globale de Fonctionnement : +28 000 €
- Dotation de Solidarité Urbaine : + 49 000 €

Produit des services : retour à une année ordinaire

- Vers un retour à la normale de la fréquentation : + 100 000 €

Financement des projets

- Appels à projet dans le cadre du plan de relance et des enveloppes classiques
- Les projets lancés en 2021 ont été fortement soutenus par les partenaires (Matisse : 70%, Braque : 60% ; Réhab Cosec : 40%)

Maintien d'une tarification basse pour soutenir les familles

Aléas peu prévisible de la Covid19

Investissements importants en projet pour 2022

Ecole Braque
2 100 000€

Extension Ecole E Glay
1 710 000 €

Amélioration des
écoles
600 000 €

Quartier Lalanne
2 000 000 €

Voirie
700 000 €

Bois Launay – Jardins
Familiaux
620 000 €

Bois des Feuillantines
360 000 €

Plantations
300 000 €

Aires de jeux
232 000 €

Espaces verts
572 000 €

Acquisition de
commerces
500 000 €

Etudes du projet
Musée
50 000 €